

Qui sommes-nous ?

Organisme de formation créé en 1972 en partenariat avec la Fédération du Bâtiment IDF Est, L'IFRBTP 77 développe depuis plus de 50 ans une offre de formations et un savoir-faire reconnu par les entreprises du BTP. L'IFRBTP77 est ouvert aux adhérents et non-adhérents.

Nos engagements et notre politique Qualité

- Une grande réactivité pour répondre à vos demandes
- Des formations organisées à proximité de votre entreprise
- Des formations répondant aux évolutions du marché du BTP
- La sélection de formateurs qualifiés, de plateformes opérationnelles et agréées
- La satisfaction client

Où nous-trouver ?

Nous vous accueillons au **45 Rue nouvelle 77190 Dammarie Les Lys**
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 17h15
le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 16h30



SELF de la maison du BTP
Accessible aux stagiaires IFRBTP 77



Gare SNCF de Melun
Arrêt de bus Delaroue



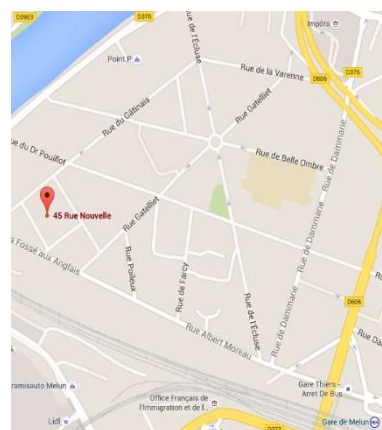
Parking de la maison du BTP
Accessible aux stagiaires IFRBTP 77



1 place réservée



2 places réservées



Retrouvez les actualités, programmes et bulletins d'inscription sur notre site internet
www.ifrbtp77.fr



Une structure à taille humaine pour répondre à vos attentes :



Hélène BERCHER
Responsable formation
01 64 87 66 13
ifrbtp77@ifrbtp77.fr



Cyndia THEVENIN
Assistante formation
01 64 87 66 81
assistanteifrbtp77@ifrbtp77.fr

L'offre de formation IFRBTP77

L'IFRBTP77 propose des formations opérationnelles et spécifiques qui couvrent toutes les compétences des entreprises du BTP

SECURITE	Echafaudages, Port du harnais, CACES, habilitations électriques, Amiante SS4, SST, Professionnel GAZ, AIPR, Plomb, silice
TECHNIQUES METIERS	AutoCad, Soudure, lecture de plan, Drone, etc.
ECONOMIES D'ENERGIE - ENR	FEEBAT RENOVE V1, Audit énergétique en maison individuelle, QualiPAC, QualiPV, Fluides frigorigènes, IRVE, RSE
JURIDIQUE - RH - MANAGEMENT	Marchés publics et privés, Comptabilité-gestion, RH, CSE-CSSCT, Commercial, Efficacité professionnelle, Formation des dirigeants, Bureautique et logiciels

Des formations adaptées aux besoins de nos clients :

En **inter-entreprises**, sur nos sites :

- rassemblant des collaborateurs de différentes entreprises
- dans nos locaux
- favorisant les échanges et le partage d'expériences
- les dates sont fixées au calendrier, ou disponibles sur demandes

En **intra-entreprise** :

- rassemblant les collaborateurs d'une même entreprise
- dans nos locaux ou dans les locaux de l'entreprise cliente
- formations adaptées à l'activité de l'entreprise
- les dates sont à définir selon les disponibilités de l'entreprise

A la recherche d'une formation, d'une date ou d'un lieu qui ne figurent pas dans notre calendrier ? **Contactez-nous !** Nous sommes à votre écoute et vous proposons aussi des **formations sur-mesure et adaptées à vos besoins**.



Coaching



Classe virtuelle



Formation des dirigeants



Intra-entreprise



Inter-entreprises

Procédures d'inscription et modalités administratives

Inscriptions

Nos programmes et bulletins d'inscription sont téléchargeables sur notre site internet. Ils sont disponibles également sur demande auprès de l'IFRBTP77.

L'inscription à la formation est sollicitée par l'employeur qui a préalablement identifié avec son collaborateur les besoins précis de formation et qui s'est assuré que le bénéficiaire réponde aux pré-requis définis dans le programme de formation communiqué par l'IFRBTP77.

Dans un délai d'un mois avant l'ouverture du stage, une convention de formation professionnelle et une convocation sont envoyées à l'employeur. Ce dernier s'engage à communiquer les éléments à son collaborateur.

Il appartient à l'employeur de transmettre les éléments nécessaires à son OPCO et de déclarer l'entrée en formation pour solliciter une prise en charge financière.

Convocations

Le lieu et les horaires de la formation sont précisés sur la convocation ainsi que les coordonnées téléphoniques du site d'accueil. En cas d'absence ou de retard, merci d'en avvertir l'IFRBTP77 et votre employeur. Le plan d'accès est joint à la convocation.

Règlement intérieur et déroulé de la formation : le règlement intérieur et le programme sont transmis à chaque entreprise et stagiaire. Le collaborateur inscrit en formation doit en avoir pris connaissance avant le stage.

Formations pratique & EPI : Lors des formations « sécurité », les Equipements de Protection Individuelle sont requis : chaussures de sécurité, casque, gilet de signalisation, gants de manutention + EPI spécifique selon le stage. La liste des EPI est communiquée systématiquement avec la convocation.

Documents à apporter impérativement en formation :

Pièce d'identité : Carte d'identité/passeport obligatoire pour le passage des tests

Photo d'identité : Uniquement pour les CACES – Se présenter avec une photo d'identité récente en couleur

Attestation de formation initiale : à présenter pour tous les stages de recyclage

Déroulement des formations

Le programme de formation est adressé à l'entreprise, qui s'engage à le diffuser au stagiaire qui va suivre la formation. Ce dernier doit en avoir pris connaissance avant la formation.

Chaque stagiaire doit être présent tout au long de la formation. Le contrôle de son assiduité sera vérifié par la signature de la feuille d'émargement, par demi-journée, pour les formations en présentiel. D'autres modalités de contrôle seront utilisées pour les formations en distanciel (rapports de connexion, etc.).

En fin de formation, un questionnaire de satisfaction devra être renseigné pour mesurer le degré de satisfaction de chaque participant (contenu / accueil, rythme & pédagogie / formateurs et supports). Ces retours nous permettront de conforter notre démarche qualité.

L'IFRBTP 77 envoie à chaque fin de stage, par mail, à l'employeur, les documents administratifs (facture, certificat de réalisation, attestation de fin de stage) qui est en charge de les remettre aussi aux collaborateurs-stagiaires (sauf facture).

Pour prévenir tout abandon ou rupture de parcours en cours de formation, l'IFRBTP77 s'assure quotidiennement de la présence en formation des collaborateurs. En cas d'absence ou de retard, l'employeur est systématiquement alerté.

En cas d'absence, une solution est recherchée en lien avec à l'employeur.

Moyens techniques et pédagogiques mis à disposition

Les formateurs sollicités pour intervenir pour le compte de l'IFRBTP77 sont qualifiés, évalués et référencés dans notre système qualité (critères qualité - expertise pédagogique et technique - veille législative – attributions de nouvelles compétences s'il y a lieu).

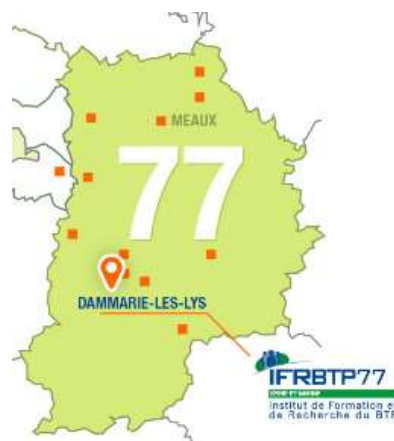
Equipements et salles mis à disposition :

Plus d'une **dizaine de salles de formations** dans le **Sud et le Nord du département**, toutes équipées d'un paperboard et d'un vidéoprojecteur

1 salle informatique dédiée à Dammarie les Lys

Plusieurs plateaux techniques mis à disposition pour les formations dites techniques : échafaudages fixes et roulants, CACES, habilitation électrique, soudure, Amiante, etc.

Sur l'ensemble du département et de l'Île de France : Dammarie les Lys, Meaux, Nangis, Ocquerre, Pontault-Combault, Saint-Fargeau-Ponthierry, Moissy-Cramayel, Changis sur Marne, Moussy le Vieux, Provins, Villeneuve le Roi, Corbeil-Essonnes, Lisses



L'IFRBTP77 en quelques chiffres

369 stages organisés en 2024



2 calendriers publiés par an

+ de 1200 stagiaires reçus en 2024

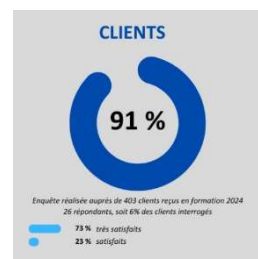


Satisfactions des stagiaires

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires. Un temps d'échanges y est dédié en fin de formation et un questionnaire de satisfaction est remis à chacun. Il permet d'y exprimer ses remarques, tant sur le fond que sur la forme. Toutes les réponses sont analysées dans une démarche d'amélioration continue et viennent ensuite étayer les échanges avec les clients, lorsque le besoin s'en fait ressentir.

Satisfaction des clients et des financeurs

Tous les ans, l'IFRBTP77 sollicite les entreprises clientes ainsi que les organismes financeurs au travers d'une enquête de satisfaction. Les retours sont analysés et publiés sur notre site internet.



Taux de réussite

Chaque formation faisant l'objet d'une évaluation est recensée pour mesurer un taux de réussite global. En 2024, le taux moyen de réussite à nos formations s'élevait à **98%** (calculé pour 1053 stagiaires reçus en formation et présentés à une évaluation)

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Les informations communiquées lors de cet entretien sont de nature strictement confidentielle.

L'IFRBTP77 s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisé dans la question du handicap et à même de fournir les réponses adaptées.

Référent handicap : Hélène BERCHER – Responsable formation - 01 64 87 66 13 – ifrbtp77@ifrbtp77.fr

Certifications & agréments



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :

ACTIONS DE FORMATION

L'IFRBTP77 est agréée **QUALIOPi** au titre de la catégorie **Actions de formation**



L'IFRBTP77 est agréée **CERTIBAT** sur l'ensemble des modules FEEBAT

Référent Qualité : Hélène BERCHER – Responsable formation – 01 64 87 66 13 – ifrbtp77@ifrbtp77.fr

Partenariats

L'IFRBTP77 est membre adhérent du réseau **BATYS Compétences** depuis 2023.

MEMBRE ADHÉRENT
DE BATYS COMPÉTENCES

L'IFRBTP77 s'appuie sur un réseau solide de partenaires :

